

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

107 M€ investis pour la **production de logements abordables*** dont **48 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **39,6 M€** dans les villes moyennes

10 142 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

65 732 aides et services attribués**

49 M€ d'aides et services auprès des **salariés des entreprises*****

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

1 280 M€ investis pour la **production de logements abordables**

57 678 logements sociaux et intermédiaires

1 745 logements neufs livrés

1 532 réhabilitations (résidentialisations comprises)

5 214 mises en chantier

4 899 agréments obtenus

Chiffres clés 2024

Présidente



Clarisse BAINVEL (MEDEF)

Vice-présidente



Martine CORSO (FO)

MEDEF

Clarisse BAINVEL
Camille BONNET
Frédéric FILIPPI
Philippe PIANTONI
Vincent PIREDDU
Xavier RECEVEUR
Amalric VERET
En cours de désignation

CPME

Alain-Charles DOYER
Jean-Christophe TRAPY

CFTC

Charles DIEUZAYDE
Pierre ROUVE

CFDT

Patrick PROST
Stéphane RICHARD

CGT

Carmen COINTREL
En cours de désignation

CFE-CGC

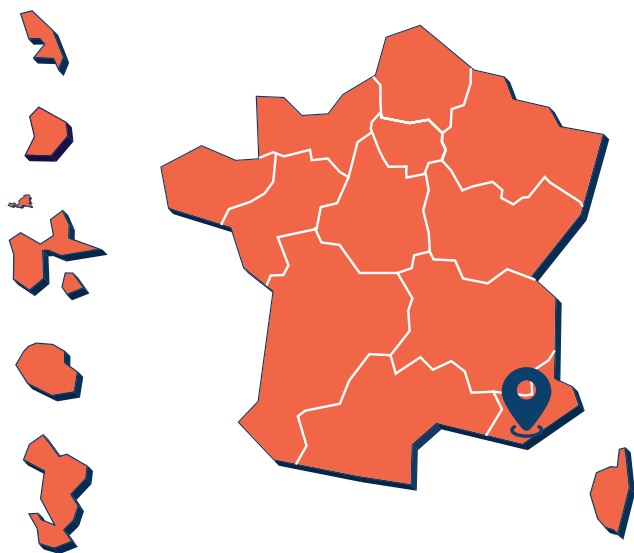
André CARGNINO
Jérôme YVERNAULT

FO

Martine CORSO
Sophie GIRAUD



Directrice régionale : Sandrine BORDIN
Référente du Comité régional : Vanessa TOMASINI
pacacorse@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement. Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.